

Cote du document: WGG 2015/2/INF.1
Date: 3 juin 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Examen du processus de reconstitution du FIDA

(document d'information pour la première réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance)

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Mohamed Beavogui
Directeur et Conseiller principal du Président
Bureau des partenariats et de la mobilisation des
ressources
téléphone: +39 06 5459 2240
courriel: m.beavogui@ifad.org

Gulmira McHale
Fonctionnaire principale chargée des partenariats
et de la mobilisation des ressources (Reconstitution)
téléphone: +39 06 5459 2732
courriel: g.mchale@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance — Deuxième réunion
Rome, 17 juin 2015

Pour: Information

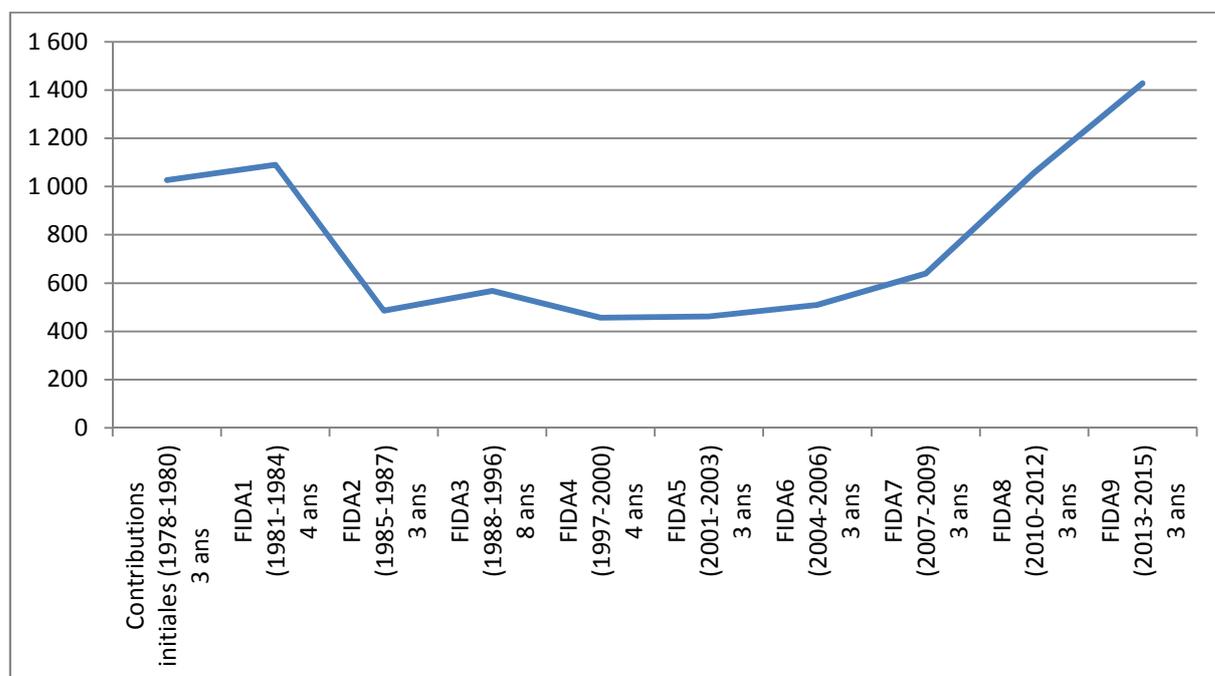
Examen du processus de reconstitution du FIDA

(document d'information pour la première réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance)

A. Évolution des cycles de reconstitution du FIDA

1. La section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA dispose ce qui suit: "Afin d'assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement, aux intervalles qu'il juge appropriés, si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes, et il le fait pour la première fois trois ans au plus tard après le début des opérations du Fonds."
2. Depuis la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA5), chaque cycle de reconstitution a duré trois ans. Le graphique 1 montre quels sont les cycles de reconstitution qui ont duré quatre ans (FIDA1 et FIDA4) et celui qui a duré huit ans (FIDA3).

Graphique 1
Évolution des cycles de reconstitution du FIDA



B. Catégories de contribution au titre de FIDA10

Contributions supplémentaires

3. Durant la période couverte par FIDA10, le Fonds acceptera les contributions supplémentaires ci-après:
 - a) contributions de base aux ressources du Fonds;
 - b) contributions de compensation au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), en sus des contributions de base, afin de compenser le Fonds pour le principal non recouvré du fait du CSD pour un montant de 3,4 millions d'USD (les contributions au titre du CSD ne sont pas prises en compte dans l'objectif de reconstitution); et

- c) contributions complémentaires en sus des contributions de base et des contributions de compensation au titre du CSD.
4. Pour FIDA10, la direction accepte les contributions complémentaires non affectées, notamment dans les quatre domaines thématiques ci-après: adaptation au changement climatique, nutrition, partenariats public-privé-producteurs au profit de projets de développement de filières, et coopération Sud-Sud et triangulaire. Les contributions complémentaires non affectées seront acceptées au titre de la reconstitution à condition que les États membres contributeurs n'imposent pas de conditions s'agissant: i) de leur utilisation par le FIDA sous la forme de prêts ou de dons; et ii) de leur affectation par le biais du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).
 5. Les Membres reçoivent des voix de contribution en fonction de leurs contributions de base et de leurs contributions de compensation au titre du CSD, mais ne reçoivent pas lesdites voix au prorata de leurs contributions complémentaires.

Contributions spéciales

6. Au cours de la période couverte par FIDA10, le Conseil d'administration peut accepter, au nom du Fonds, des contributions non affectées aux ressources du Fonds provenant d'États non membres ou d'autres sources (contributions spéciales).

C. Processus de reconstitution

7. À l'heure actuelle, le processus de reconstitution du FIDA est le fruit d'une consultation qui s'étale sur un an et dont les fonctions sont au nombre de trois, à savoir:
 - a) processus par le biais duquel le FIDA mobilise ses ressources de base;
 - b) exercice de responsabilisation par le biais duquel le FIDA rend compte à ses États membres de sa stratégie, de ses réformes et de sa performance; et
 - c) occasion de dialoguer avec les États membres et d'obtenir de leur part des retours d'information et des orientations stratégiques.
8. Au FIDA, l'examen à mi-parcours du cycle de reconstitution en cours est présenté lors de la première session de la consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA. Dans d'autres institutions financières internationales (IFI), la présentation de cet examen intervient plusieurs mois avant le démarrage de la consultation sur la nouvelle reconstitution, ce qui comporte un certain nombre d'avantages.
9. À l'issue du processus de consultation, un rapport exposant tant les engagements pris par le FIDA et ses États membres que les annonces de contribution des États membres est élaboré. Le rapport de la consultation, assorti d'un projet de résolution, est présenté au Conseil des gouverneurs pour approbation.
10. Les autres résultats concrets sur lesquels devrait déboucher ce processus sont les suivants:
 - Confirmation de l'objectif de reconstitution fixé
Dans les six mois suivant l'adoption de la résolution du Conseil des gouverneurs, les annonces doivent représenter 85% de l'objectif fixé.
 - Entrée en vigueur
Le montant total des paiements et des instruments de contribution déposés par les États membres ou reçus par le Fonds devrait représenter au moins 50% du niveau global de reconstitution.

D. Recommandations issues de l'évaluation au niveau de l'institution des reconstitutions du FIDA

11. C'est en 2013 que le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a entrepris la première évaluation au niveau de l'institution des reconstitutions du FIDA (ENI-R) et en mai 2014 que le rapport y relatif a été publié. L'une des principales recommandations qui en sont issues est d'analyser le processus de l'examen à mi-parcours, afin d'évaluer si celui-ci intervient au moment opportun (et l'éventualité de l'allongement de la période de reconstitution), les délais impartis et le document qui en résulte.
12. On trouvera au tableau 1 un aperçu des résultats attendus pour le cycle triennal de reconstitution en cours et, au tableau 2, les résultats que l'on pourrait attendre d'un cycle quadriennal de reconstitution.

Tableau 1

Résultats attendus d'un cycle triennal de reconstitution (en prenant pour exemples FIDA9 et FIDA10)

Année 1 (2013)	Démarrage de la mise en œuvre de la reconstitution (FIDA9)
	Préparation de la prochaine reconstitution
Année 2 (2014)	Consultation sur la prochaine reconstitution (à l'heure actuelle, il est d'usage d'organiser quatre sessions de la consultation; une réduction du nombre des sessions pourrait toutefois permettre de mieux cibler les questions d'ordre stratégique)
	Examen à mi-parcours de la reconstitution en cours (même si l'examen de FIDA9 a été effectué au bout d'une année et non à mi-parcours de la période couverte par FIDA9)
	Examen final de la reconstitution précédente (FIDA8)
Année 3 (2015)	Approbation, par le Conseil des gouverneurs, de la résolution concernant le niveau de reconstitution et du rapport de la consultation
	Confirmation du niveau fixé pour la reconstitution suivante et, si possible, entrée en vigueur de la reconstitution
	Concrétisation des engagements en cours du FIDA (FIDA9)

Tableau 2

Résultats attendus d'un cycle quadriennal de reconstitution (en prenant pour exemples FIDA9 et FIDA10)

Année 1 (2013)	Démarrage de la mise en œuvre de la reconstitution (FIDA9)
	Préparation de la prochaine reconstitution
Année 2 (2014)	Examen à mi-parcours de la reconstitution en cours (éventuellement en fin de deuxième année)
	Examen final de la reconstitution précédente
Année 3 (2015)	Consultations sur la reconstitution suivante (à l'heure actuelle, il est d'usage d'organiser quatre sessions, mais leur nombre pourrait être ramené à trois)
	Approbation, par le Conseil des gouverneurs, de la résolution concernant le niveau de reconstitution et du rapport de la consultation
Année 4 (2016)	Confirmation du niveau fixé pour la reconstitution suivante et, si possible, entrée en vigueur de la reconstitution
	Concrétisation des engagements en cours du FIDA

13. Le passage d'un cycle triennal à un cycle quadriennal de reconstitution est une question qui mérite d'être approfondie. Pour évaluer cette option, il serait utile d'avoir des échanges avec d'autres IFI et banques multilatérales de développement (Association internationale de développement et Fonds africain de développement). Alors que rien ne prouve qu'un cycle quadriennal de reconstitution aurait des répercussions directes en termes d'annonces de contribution, le fait de limiter les occasions d'interagir avec les donateurs pourrait avoir une incidence négative sur le niveau des ressources reçues par le biais des reconstitutions ainsi que sur les éventuelles contributions de nouveaux donateurs.

14. De plus, des consultations moins fréquentes pourraient restreindre les possibilités de dialogue entre la direction et les États membres sur des questions d'ordre stratégique et politique, inconvénient qui pourrait être compensé par d'autres mesures, notamment un examen à mi-parcours approfondi. À l'heure actuelle, le Fonds asiatique de développement est la seule IFI qui fonctionne sur une base quadriennale de reconstitution.
15. Dans l'ENI-R, il est observé qu'un cycle plus long permettrait de faire des économies et, ce qui est peut-être plus important encore, constituerait un préalable indispensable pour pouvoir donner suite à la recommandation de l'ENI-R suggérant que l'examen à mi-parcours fasse l'objet d'une réunion distincte, organisée plusieurs mois avant le début de la consultation suivante.

E. Examens à mi-parcours menés par d'autres IFI

16. Le graphique 2 montre comment d'autres IFI gèrent les examens à mi-parcours et quelle est la durée des cycles de reconstitution en cours.

Graphique 2

Les examens à mi-parcours dans d'autres IFI

	IDA16	FaFD12 (Fonds africain de développement)	FADX (Fonds asiatique de développement)	FIDA9
L'examen à mi-parcours est-il conduit avant le lancement du processus de consultation?	Oui	Oui	Oui	Non
Combien de temps dure la réunion consacrée à l'examen (en jours)?	4	3	2	0,5
Cette réunion est-elle organisée en marge d'une autre réunion?	Réunion annuelle du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international	Non	Non	Première session de la consultation sur le prochain cycle de reconstitution
Cycle de reconstitution (en années)	3	3	4	3

F. Conclusion

17. Au fil des ans, le FIDA a manifesté sa ferme volonté de mettre à profit les évaluations pour examiner toute une série de questions, et de faire preuve de réactivité face aux points soulevés durant les consultations sur la reconstitution. Le FIDA attend avec impatience les discussions du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance à propos des questions relatives à la reconstitution et de la manière de promouvoir la participation des États membres aux consultations sur la reconstitution. Compte tenu de la conjoncture mondiale difficile, le FIDA s'est engagé à prendre les devants pour répondre aux exigences des États membres. Il

ne fait aucun doute que la reconstitution constitue la base des opérations du FIDA, et qu'il en sera toujours ainsi. Dans le même temps, le FIDA continuera à développer divers instruments de financement afin de mobiliser toujours davantage de ressources, dans un contexte en mutation rapide, au profit des petits agriculteurs et des entrepreneurs ruraux.